



Bollwiller infos



Bollwiller, le 19 septembre 2016



© Conception J-Jacques SCHNEIDER

Bollwiller

Mairie

9 rue de Feldkirch - 68540 BOLLWILLER
Tél. 03.89.48.11.11 - Fax. 03.89.48.85.79
Site Internet : www.bollwiller.fr

Horaires d'ouverture au public :

De 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

En cas de besoin, des rendez-vous sont possibles jusqu'à 18 h pour garantir la continuité du Service Public.

Déchetterie

Aire de la Thur PULVERSHEIM - 03.89.48.20.86

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9 h 11 h 30 et de 14 h 18 h

Le samedi : de 9 h à 18 h

Ramassage des ordures :

Bac vert : déchets végétaux : le vendredi du 7 avril au 3 novembre 2017

Bac bleu : ordures ménagères : le vendredi

Sac jaune : papiers, cartons, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, tous les emballages plastiques :

Le lundi après-midi à partir de 13 h en semaine paire.

Les collectes sont maintenues les jours fériés.

Le calendrier des collectes est consultable sur le site Internet du Sivom de l'agglomération mulhousienne WWW.sivom-mulhouse.fr

Bibliothèque municipale :

22 rue de Soultz 68540 BOLLWILLER
Tél. 03.89.48.23.33. – bibli.boll@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi de 16 h 30 à 19 h 30

Samedi de 10 h à 2 h et de 14 h à 17 h

La bibliothèque est fermée au public le lundi et le vendredi.

N° de téléphones utiles :

SAMU :	15
Pompiers :	18
Police :	17
Brigade verte :	03 89 74 84 04
EDF :	9799 123 333
N° d'urgence GAZ (Caléo) :	03 89 62 12 12
N° d'urgence EAU (Sogest) :	0810 851 851
N° d'urgence assainissement Sivom :	03 89 43 21 30
Centre antipoison Strasbourg :	03 88 37 37 37
SOS Mains Diaconat Roosevelt Mulhouse :	03 89 32 54 11
Canicule infos service :	0 800 06 66 66

Pour connaître les pharmacies de garde les plus proches : 3237

Sommaire

■ Edito du maire	p. 3
■ Actualité	p. 5
1 ^{ère} Fleur pour la commune	
Bibliothèque municipale – Bourse aux livres	
Budget de la commune	
Les travaux réalisés dans la commune en 2016	
Mais que fait la commune pour les jeunes ?	
Distinction	
■ Rétrospective	p. 7
■ Vie associative	p. 9
Société d'histoire de Bollwiler	
L'UNC section Bollwiller-Feldkirch	
AGSP	
Badminton	
Handball	
Club d'Arts martiaux	
Oxygène 68	
Volley Ball Club Bollwiller	
MJC	
Neige et Nature	
S.A.J.	
FC Bollwiller	
Association Foyer St Charles	
■ Etat civil	p. 13
Naissances - Décès - Mariages - Noces d'or, de Diamant, de Palissandre	
■ A retenir	p. 14
Les salles disponibles à la location dans la commune	
Les dates des élections	
Via Trajectoire : demande d'entrée en maison de retraite	
Pros-Consulte : conseil soutien psychologique	
AMELI-Sophia réseau diabète	
APALIB	
La solitude de la personne âgée	
Les sapeurs pompiers bilan et alerte au monoxyde de carbone	
Gendarmerie Nationale : Prévention anti-cambriolage	
L'armée de terre recrute	
La Marine Nationale propose 3 500 postes	
■ Vie en société	p. 16
Les 4 saisons du citoyen	
Qualité de l'air : Etre un citoyen averti et actif	
■ Environnement	p. 17
Label commune nature	
Qualité de l'air : être un citoyen averti et actif	
■ Décisions du conseil municipal	p. 18
■ Dossier	p. 22
Un déneigement responsable	
SIVOM : extension des consignes de tri	
à tous les emballages en plastique.	
Publications Juniors	
■ Tribunes libres	p. 23
■ Agenda	p. 24



Chers concitoyennes et concitoyens,

L'année 2016 a été comme la précédente, douloureuse à bien des titres ; attentats, crise des réfugiés, crise environnementale, crise sociale par le renforcement des inégalités.

Le Royaume-Uni est sorti de l'Europe, d'une courte majorité certes. Certains partis politiques européens surfent sur la vague du mécontentement généralisé et travaillent à la destruction de ce que les fondateurs de l'Europe ont eu tant de mal à construire. Ils prétendent redonner la liberté aux peuples. Mais nous sommes libres et en paix, finies les vieilles querelles entretenues par des états soucieux de maintenir leurs peuples dans l'ignorance. Nous pouvons voyager, commercer, apprendre à nous connaître, à vivre en bonne intelligence, quels biens les plus précieux. Notre faiblesse a été de vouloir construire une Europe

économique sans véritable projet social. Oui, l'Europe est imparfaite mais pourquoi ceux qui veulent la détruire ne travaillent-ils pas à la perfectionner ? Peut-on construire en 50 ans ce qui a été rêvé pendant mille ans par des centaines de générations ?

En France nous sommes confrontés à de nombreux défis à relever : améliorer notre compétitivité, protéger l'environnement, limiter le changement climatique, faciliter la transition énergétique, limiter l'urbanisation et la réduction des terres agricoles, lutter contre le développement des inégalités sociales et accompagner le vieillissement de la population. Notre pays a de nombreux atouts, reprenons confiance en nous.

A Bollwiller la situation financière reste tendue. En 2016, la contribution de la commune à l'effort national de 210 600 €, la pénalité de 15 700 € pour manque de logements sociaux, le coût de l'instruction des permis de

construire de 12 500 €, réduit notre budget de 239 000 €, soit 30 % d'impôts. En 2017, l'augmentation sera de 20000 € supplémentaires. La volonté de l'état de réduire la dette et le déficit public est une nécessité. Face à cette situation nous avons mis en place un plan de réduction des dépenses équivalent à 5 % d'impôts. Le fond de péréquation intercommunale (FPIC) de 86 000 € mis en place par l'état pour aider les communes les moins riches nous permet de souffler un peu, puisque une nouvelle réduction des dépenses de fonctionnement en 2017 est quasi impossible. Un des critères d'attribution est le montant des impôts communaux par habitant. Les récentes augmentations nous ont permis de bénéficier de ce fond au niveau maxi.

Notre force c'est un endettement maîtrisé. La dette par habitant à Bollwiller est de 370 €, en comparaison de 800 € pour les communes de même importance. Notre capacité d'emprunt de 2 millions sur le mandat et les taux d'intérêts relativement bas nous permettent d'emprunter pour financer les projets définis dans le plan quinquennal des investissements validé par le conseil municipal.

Le Plan Local d'urbanisme (PLU) nous mobilise beaucoup. Il détermine les conditions d'assurer l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces agricoles et forestiers. Après avoir travaillé sur l'état des lieux, l'évolution prévisible de la population en fonction des tendances démographiques et de différents scénarios, **la réflexion des élus** s'est portée sur l'organisation du ban communal, la préservation et l'amélioration du cadre de vie, l'environnement, l'habitat, l'accès aux logements pour les plus défavorisés, la mixité sociale, le développement économique, l'amélioration des transports doux entre les quartiers, la sécurité routière, les aménagements de voirie et la requalification de l'espace public. Nos orientations sont

finalisées dans le Plan Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable clef de voûte du PLU. Des réunions publiques seront organisées pour vous tenir informés.

En 2016 nous avons aménagé la rue du bosquet et renouvelé les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement pour un montant de 164 000 € (l'assainissement de 7 2000 € est pris en charge par le SIVOM), le chemin le long du cimetière, le parking de l'église 42 000 €, la rue des pépinières 45 000 €, l'aménagement du centre 210 000 €, réhabilité thermiquement la Poste et le collectif rue de Verdun (101 000 €), commencé la mise en peinture de la structure métallique de la salle polyvalente (28 000 €).

Le 22 novembre à Turckheim j'ai reçu de la Région Alsace et de l'Agence de l'eau Rhin Meuse au nom de notre commune la distinction « **Commune nature 3 libellules** » ce qui **caractérise le plus haut niveau d'engagement** en faveur de la protection de la nature. Cette distinction couronne des années de réflexion, de recherches, d'analyses et de changements de pratiques, la suppression totale des pesticides et autres produits phytosanitaires, une gestion différenciée des espaces, des actions de protection de la nature afin de préserver la qualité de nos ressources naturelles et **notre santé à tous**. Nous permettons ainsi à la nature de reconquérir des espaces, à de multiples plantes de fleurir et à la petite faune de se nourrir et de se reproduire, aux abeilles de trouver là de quoi butiner. Une herbe dite « mauvaise » à son utilité que nous ne percevons pas au premier abord par manque de connaissances. Il suffit peut-être de la regarder autrement pour y voir sa grâce et sa beauté et de se rappeler que l'aspirine est issue d'une herbe des champs, la Reine des prés. Un grand merci à notre équipe technique pour la mise en œuvre.

Nous assistons à une augmentation des incivilités commises et il est temps de dire que nous ne

supportons plus, les dégradations, les vols de fleurs, les stationnements sur passages piétons, sur trottoirs, les excès de vitesse dans tous les quartiers. Un radar pédagogique sera placé tous les quinze jours dans un quartier différents pour analyser certains comportements au volant. Ces incivilités de tous les jours nuisent à notre qualité de vie, à la sécurité de tous et nous coûtent au moins 16000 euros par an soit 2 % d'impôt. Les services de Gendarmerie et les Brigades Vertes sont chargés de verbaliser.

En 2017 nous réaliserons les études de réhabilitation thermique extérieures des bâtiments scolaires les Mouettes et les Lutins ainsi que les études d'opportunité de réalisation d'un réseau de chaleur alimentant l'ensemble des bâtiments scolaires et les 3 petits collectifs appartenant à la commune. **Dans le domaine de la voirie**, la commune réalisera les rues de Sultz-Guebwiller de l'école Château jusqu'au super U, le chemin de l'herbe ainsi que les études des rues de Staffelfelden, des Acacias et la mise en place d'aménagements pour réduire la vitesse notamment aux intersections avec les rues des Tulipes et l'Avenue du château.

Un autre sujet qui me tient à cœur est le renforcement du dynamisme commercial et médical de notre commune. Le conseil municipal a validé ma proposition d'achat des locaux de l'ancienne CMDP afin de pérenniser le parking, véritable poumon pour se garer au centre-ville. Les élus ont proposé de multiples idées quant à l'utilisation des locaux ; créer un pôle médical, installer La Poste, installer un commerce alimentaire bio. Compte tenu de la situation centrale, de la présence d'un cours d'eau, des possibilités foncières des terrains voisins qu'ils soient communaux ou privés, un projet global est en cours de réflexion. Il permettra de définir les usages et services à développer et d'aménager des liaisons douces, piétonnes et cyclables permettant la connexion

des quartiers périphériques. L'étude préliminaire confiée à l'ADHAUR permettra de définir l'ensemble des travaux nécessaires à la réhabilitation et au changement d'usage de l'ancienne CMDP.

La viabilité hivernale, autre sujet d'actualité a fait la Une de la presse locale. Compétence du département pour les routes départementales et du ressort de la commune pour les voiries communales. Le département consacre 2.9 millions d'euros selon les années pour traiter 2 500 Km de voirie. Compte tenu des restrictions budgétaires, de la volonté du département de ne pas augmenter les impôts cette année, de réduire la pollution due au sel, 700 km de voirie ne sont plus traités. Un accès au moins à chaque commune est maintenu.

Concernant le logement nous étudions en partenariat avec la société Clever-home et Mulhouse-habitat l'opportunité de réaliser rue de Staffelfelden, sur un terrain communal de 60 ares, un lotissement de 38 maisons à structure bois dont 8 à 9 maisons sociales. Par ailleurs, 10 logements appartenant à la commune ont été conventionnés ce qui permettra à des familles de bénéficier de loyers encadrés raisonnables et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Dans le lotissement les Pépinières, la voirie des phases 2 et 3 est terminée. La coulée verte qui nous tient à cœur devrait être accessible ce printemps avec son bosquet en cours de restructuration et son chemin le long du Dorfbach qui sera réalisé en concassé.

**Je vous souhaite
une excellente année 2017.**

Votre Maire Jean-Paul JULIEN

Une 1^{ère} fleur pour la commune !



Bollwiller comptabilise désormais une « Première fleur ». C'est grâce aux prouesses techniques et aux talents de jardinerie des hommes de main de nos services techniques que nous devons ce palmarès très prisé par les communes.

De connivence avec le Maire et Jean Gaugler notre Directeur des services techniques, ils se sont affairés dans les coulisses durant des mois, au montage d'un dossier argumentaire et à la création de décors à partir de matériel de récupération.

Notre libellule du rond point central est donc un modèle unique, ainsi que le petit bateau vers la rue du Vieil Armand et la fleur devant l'ancien prieuré près du parking de la cours des petits pages.

En décembre, la couronne de l'Avent est elle aussi fabriquée de toutes pièces dans nos ateliers, et Claude (DEBENATH) s'est fait un plaisir d'allumer une nouvelle flamme chaque dimanche.

Ils y ont mis du cœur et du talent, de la sueur et du temps... de l'effort pour notre plus grand réconfort.

Collègues, élus, habitants de la commune ou citoyens de passage, à l'unisson, nous les remercions et leur adressons nos plus sincères félicitations pour ce merveilleux travail à l'embellissement quotidien de notre cadre de vie.



ALORS, ET C'EST BIEN DOMMAGE ! UN GRAND COUP DE GUEULE AUX DEGRADATIONS ET AUX INCIVILITES !

...Y'EN A MARRE !!QUEL GACHIS !.....

Toute l'année nous mettons tout en œuvre pour que Bollwiller soit accueillant, afin que chaque habitant s'y sente bien.

L'équipe technique, les responsables du fleurissement et de décorations de Noël, s'investissent corps et âmes dans ce travail de longue haleine.

Hélas, nous avons constaté tout au long de l'année des dégradations intentionnelles que nous considérons comme inadmissibles. On se demande quel plaisir ont ces vandales, sinon de détruire le travail de plusieurs mois.

En été, nombre de plantes et de fleurs des massifs ont été volées ou dégradées.

Récemment encore, des décorations de Noël ont été subtilisées, vandalisées.

Nous ne tolérerons plus à l'avenir, toutes ces incivilités et de manque de respect.

A chacun de faire l'effort nécessaire pour ne pas anéantir notre travail et notre motivation pour l'année à venir.

COUP DE GUEULE DE L'EQUIPE TECHNIQUE DE BOLLWILLER

MOT DE LA MUNICIPALITE

Nous constatons, avec déception, que les réalisations des agents communaux sont fréquemment dégradées.

Je tiens à m'associer au mécontentement de l'équipe technique qui œuvre toute l'année pour embellir la commune. Le coût de ces dégradations peut être estimé à environ 2 % de nos impôts locaux, c'est le temps que passent nos agents à ramasser les poubelles jetées dans la rivière, à s'occuper des fleurs arrachées, etc. . .

Ces actes commis par une minorité sont insupportables. Ils marquent un manque de respect envers les services municipaux mais également envers toute la population qui profite de ces admirables réalisations.



■ Bourse aux livres

Un grand merci au personnel de notre bibliothèque municipale et à Gilda pour leur initiative. La bourse aux livres organisée par leurs soins dans les locaux de la bibliothèque a eu un grand succès et a permis la récolte de 850,50 €. Les bibliothécaires investissent cette somme dans l'achat de quelques jeux éducatifs pour la création de la nouvelle ludothèque ainsi que le paiement de quelques abonnements revues très plébiscités par nos lecteurs.



Les enfants, les enseignants et les parents remercient chaleureusement les commerçants de Bollwiller pour leur participation (sous forme de lots) à la bonne réussite de notre spectacle musical qui a lieu chaque année au mois de Juin. Comptant sur votre engagement pour 2017 !



Les travaux réalisés en 2016

Rue du bosquet : rénovation du réseau d'assainissement et de l'enrobé. Coût total pour la commune 54 000 € pour la voirie et 38 000 € pour le réseau d'eau. Participation du SIVOM pour l'assainissement à hauteur de 70500 €.



Chemin extérieur du cimetière : 7 045 €.



Rue de Soultz : réaménagement sécurisé du rond point à la rue de la synagogue. Coût total 202 000 € (dont 48 000 € réseau assainissement)



Rue des pépinières : réfection des enrobés. Coût total 41 000 € HT



Parking de l'église : Coût total 68 000 € dont 25 000 € eau.



Logements rue de Verdun : rénovation énergétique (portes, isolation extérieure et



dalle RDC, désamiantage, zinguerie). Coût total 23 865,30 € dont 10 065,30 € part communale et 13 800 € de subventions diverses.

Prévisions de travaux 2017 – 2018 :

- Poursuite de l'aménagement sécurisé de la rue de Guebwiller pour la tranche entre l'école maternelle Château et le Super U.
- Réfection du chemin de l'herbe et de la rue des acacias.
- Rénovation de l'éclairage public de la rue du jeune chêne.
- Réfection de la rue de Staffelfelden en 2018.

Mais que fait la commune pour les jeunes ?...

Beaucoup de nos habitants se posent la question, elle est légitime, puisque depuis trop d'années nous passons sous silence toutes les actions qui sont menées en faveur des jeunes.

La politique jeunesse mise en place par la commune ne date pas d'aujourd'hui, il faut remonter près de 60 ans en arrière, mais là je n'ai pas suffisamment de place pour en faire tout l'historique.

Elle a trouvé son essor dans les années 90 sous le mandat de M. Armand LEHMANN, avec les travaux d'agrandissement de la MJC et la création du périscolaire. A l'origine du projet, une demande des parents qui avaient beaucoup de problèmes pour trouver des solutions de garde après le temps scolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Devenue la plaque tournante de la jeunesse qui rayonne bien au-delà de la région et partenaire privilégiée, la MJC a donc en charge depuis plusieurs décennies, la politique jeunesse que lui a délégué la commune.

Après la dissolution de la Communauté de Communes de Bassin Potassique (CCBP), la commune de Bollwiller a repris la compétence du Service Animations Jeunesse (SAJ) avec quatre autres communes. Au fil des ans deux autres communes ont rejoint le SAJ.

Aujourd'hui il en reste trois, Berrwiller, Pulversheim et Bollwiller.

Parce que nous considérons que nous ne pouvons pas laisser au bord de la route les jeunes de 11 à 18 ans sans un projet clairement défini.

Certains diront que le SAJ est un lieu où les jeunes viennent consommer des activités. Eh bien au risque de les décevoir et pour leur ouvrir l'esprit ... le SAJ est une structure où les jeunes sont d'abord à l'écoute, avant de participer activement à des ateliers de préventions dans les domaines de la santé, tels les dangers de l'alcool, la nutrition et l'équilibre alimentaire, ou encore la violence dans le sport. C'est aussi leur apporter les fondements d'une éducation citoyenne.

Le SAJ est aussi un Point d'information Jeunesse (PIJ) avec une information pratique et actualisée sur toutes les questions intéressant la jeunesse, la formation, l'emploi, les métiers, la santé, le logement, la vie sociale, les loisirs.

Un lieu d'écoute, de dialogue et d'échange, un lieu où l'on apporte une aide technique et pédagogique pour l'élaboration d'un projet personnel d'insertion sociale ou professionnelle.

La politique jeunesse c'est aussi offrir la possibilité aux familles qui n'ont pas de moyen de garde pour leur enfant, de pouvoir le confier à la MJC dans le cadre de l'ALSCH, le mercredi après midi et pendant les vacances scolaires. C'est aussi la possibilité de l'inscrire aux Activités péri-Educatives après l'école dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

C'est l'ouverture cette année du Local Jeunes, encadré par l'animateur du SAJ.

C'est surtout d'apporter aux écoles de la commune, à leurs enseignants et par conséquent à nos enfants, une aide précieuse pour qu'ils puissent travailler en toute sérénité.

Nous apportons aussi une aide aux élèves les plus en difficultés avec la mise en place du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Aujourd'hui, même si l'Agglomération a repris la compétence périscolaire en 2004, la commune investit tous les jours dans sa jeunesse. En voici le coût en quelques chiffres pour l'année 2016 :

- Accueils de Loisir Sans Hébergement (ALSH) : 77 400 €.
- Service Animation Jeunesse (SAJ) : 23 892 €
- Réforme des rythmes scolaires : 28 272 €
- Poste de coordinateur MJC : 46 000 €

- Crédits de fonctionnement et subventions pour les écoles : 20 488 €
- Transport scolaire (piscine + sorties maternelles) : 3 884 €
- Fonctionnement des écoles de la commune : 220 000 €

Au total nous investissons plus de 410 000 € par an pour notre jeunesse et je vous assure que nous n'avons pas honte.

Investir pour la jeunesse c'est investir pour l'avenir.

*Jean-Jacques ORIO
Adjoint à la Jeunesse*



Au théâtre alsacien.

**Cérémonie des vœux 2016 :
mises à l'honneur :
M. René MARTIN,
M^{me} Marie-Rose ALBISSER,
M. Richard LASEK.**



■ Distinction

Mercredi le 21 décembre 2016 notre concitoyen Menotti BOTTAZZI a remis l'insigne de chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur à Marie-France VALLAT notre conseillère départementale.

Cette distinction lui a été remise pour ses éminents mérites au service de la science et de la recherche surtout pour son travail sur le caoutchouc. Dotée d'un fort esprit collectif, elle a mis ce talent au service de missions collectives pour le laboratoire et pour des sociétés savantes nationales. Elle vient même de se voir décerner le prix chercheur de la Fondation du caoutchouc en juin dernier.

Marie-France retient les valeurs de partage, de fraternité qui sont pour elles essentielles. Elle a un besoin impérieux de croire que l'Homme, n'est pas qu'une combinaison très intelligente d'atomes mais que quelque chose transcende l'être humain.

Notre conseillère reste très attachée aux valeurs de solidarité, d'égalité, de vivre-ensemble et de justice qui donnent sens à son engagement, c'est une personne de cœur, une élue de proximité.

Félicitations.



½ finale du cross départemental des sapeurs pompiers à l'étang St-Pierre en février.

**Remise du chèque à La Ligue contre le cancer pour un montant de 9 048,25 €.
Remerciements aux quêteurs et aux généreux donateurs.**

Cérémonie du 8 mai.



Rétrospective

Journées du patrimoine au domaine Rosen par la société d'histoire de Bollwiller.

Les récentes journées européennes du patrimoine ont amené environ 150 personnes à Bollwiller pour la découverte du château préparée et effectuée par les membres de la société d'histoire locale (SHB) du président Alfred Bientz.

Les visites ont démarré devant l'ancien porche du château, non loin de l'ancien prieuré, un bâtiment lui aussi toujours debout. Les groupes ont ensuite traversé le parc rempli d'arbres remarquables dont un pin d'Espagne et un séquoia.

Les guides ont alors présenté le château qui était autrefois entouré de douves, son histoire, ses reconstructions, ses transformations anciennes et plus récentes ; la dernière venant d'être effectuée avec les Bâtiments de France par les Papillons blancs propriétaires des lieux.

La visite a permis ensuite de découvrir l'ancienne salle de réception et des fêtes située au second étage ainsi que la vaste galerie du premier étage dont le plafond est recouvert de superbes caissons en bois de chêne.

En fin de circuit, la SHB a offert des rafraîchissements, dont un excellent breuvage au gingembre et au miel concocté par la société d'histoire d'Orschwihr ; une boisson aujourd'hui appelée hypocras et datant de l'époque médiévale.



Accueil des nouveaux habitants



Cérémonie du 11 novembre



Journée citoyenne



Fête de Noël des Aînés



L'UNC section Bollwiller-Feldkirch assume.

Au gré des années l'âge, de nos 52 fidèles membres avance, l'enthousiasme baisse, l'engagement aussi. Tandis que le devoir de mémoire était aussi prépondérant qu'en cette fin d'année 2016 et qu'en cette nouvelle année 2017.

La guerre déclarée contre des forces exceptionnelles par les menaces, leur motivation religieuse inavouable nous préoccupe, et nous inquiète.

Dès lors, l'UNC fêtant son centenaire, assumant rigoureusement son devoir de mémoire, mais aussi d'alerte, veille, agit, et sensibilise.

Faisant partie des institutions locales, elle a le privilège d'avoir élargit le nombre de ses cotisants avec MM. PEZET, KERLE et FIMBEL qui ont obtenu leur « carte de membre » tandis que M^{me} SZYPILSKI devient membre sympathisant.

L'UNC regrette les décès de MM. Jean SCHWARTZ et André GROELL qui s'étaient investis pour l'esprit et la dimension.



BOLLWILLER EN FÊTE

Comme chaque année, dans le cadre de l'animation du village, l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente organise ses deux manifestations phares que sont :

DIMANCHE 30 AVRIL 2017
de 9h00 à 17h00

**17^e BOURSE D'ÉCHANGES
ET EXPO MODÈLES RÉDUITS**

Complexe sportif de bollwiller

Bourse d'échanges miniatures sur le thème : autos, avions, trains, bateaux, camions, vieux jouets, poupées.

Expo modélisme : trains, maquettes, avions, bateaux, camions radiocommandés.

À l'extérieur, circuit de voitures radiocommandées, voitures anciennes

Entrée 3€ (gratuite pour les - de 12 ans)

Pour les personnes qui viennent en voiture de collection, l'entrée est gratuite pour le conducteur et 1 passager



BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Entrée remboursée pour l'achat du Menu

Renseignements au 06 07 62 97 65

DIMANCHE 7 MAI 2017

De 7h00 à 17h00

30^e GRAND MARCHÉ AUX PUCES

**AUX ALENTOURS
DE LA SALLE POLYVALENTE**

Inscriptions :

l'Association assure des permanences tous les Lundis de 18h00 à 20h00 (du 20 Février au 1^{er} Mai) à la SALLE POLYVALENTE de BOLLWILLER

Emplacements :

EN SALLE : 15€ le stand de 5m sur 2m

EXTÉRIEUR :

12€ le stand de 5m sur 3m

22€ pour les professionnels (le stand de 5m sur 3m)

55€ pour la petite alimentation : crêpes, gaufres, glaces ,etc.

Restauration :

buvette et casse-croûtes sur place (réservé à l'association)

A l'intérieur de la salle : un menu à 12€

Renseignements au 03 89 48 22 65



Soultz-Bollwiller Handball



Durant une bonne partie du mois de janvier, le monde du handball est en effervescence. En effet, les championnats du monde de handball ont lieu en France. Tout le gratin mondial arpente donc les salles françaises. Les matchs ne se jouant pas dans la région, il reste la retransmission sur le petit écran pour tous les amateurs de handball. Mais, même si les actions se voient mieux et qu'on a le ralenti, il manque toujours l'ambiance.

Et de l'ambiance, il n'en manque pas lorsque l'équipe du Soultz-Bollwiller Handball joue devant ses supporters. En effet, dans le sillage des excellentes performances de l'équipe, les spectateurs sont toujours nombreux pour venir supporter les « jaunes » dont l'ambition de monter en N3 n'a jamais été aussi justifiée. « C'est l'année ou jamais ! » entend-on dire dans les tribunes. Même si la prudence est de mise du côté du staff car « une saison, c'est très long ! il faut tenir jusqu'au bout ! », dans les tribunes, les spectateurs apprécient le spectacle à sa juste valeur.

Les 3 autres équipes senior ne sont pas en reste : toutes les 3 sont bien placées pour viser la montée en fin de saison.

Les 9 équipes de jeunes (de la catégorie des -9 ans aux -18ans) elles aussi prennent du plaisir à jouer devant les spectateurs enthousiastes.

Si vous êtes passionné de handball ou simplement curieux, n'hésitez pas à venir encourager nos équipes de jeunes ou de seniors dans les différentes salles. Le planning des matchs du week-end et leur localisation sont indiqués sur le site du club www.sbh-handball.fr

Pour toute information sur le club de handball, contactez Catherine au 06.77.25.09.66 ou 0168077@handball-france.eu. Visitez aussi notre site Internet www.sbh-handball.fr où vous trouverez toutes les informations nous concernant : école de hand, école d'arbitrage, horaire des entraînements, planning des matchs, repas dansant, ...



▲ Les -9, graine de champions

Dimanche de Pentecôte, le 4 juin 2017 :

Venez faire une marche familiale autour de Bollwiller et Fedkirch.

- Départ et arrivée : salle de polyvalente de Bollwiller de 9h à 17h, retours jusqu'à 20h.
- Parcours balisé d'une dizaine de kilomètres avec un ravitaillement à mi-parcours.
- Restauration : plats chauds à midi et petite restauration à toutes heures dans la salle.



Manifestation organisée par l'Entente Sportive de Badminton (ES2B) - Tél. : 06 62 82 28 20. Mail : es2b@sfr.fr

Club d'arts martiaux de Bollwiller

Président : Mr Schmitz Raphaël

Siège social :

42 rue de Feldkirch 68540 Bollwiller

Secrétariat :

153 rue Théodore Deck 68500 Guebwiller

03 89 76 82 92 - 06 09 44 83 33

«Arts martiaux Bollwiller : Sport de combat et renforcement.

Le club d'arts martiaux de Bollwiller compte plus de 100 membres cette saison. En nouveauté le club propose des cours d'initiation aux arts martiaux pour les 4-6 ans, dirigé par Christophe Eicher.

Les enfants du tae kwon do et nunchaku ont obtenu plusieurs médailles lors de l'open de France de nunchaku.

La section boxe Anglaise compte plus de 40 boxeurs, les cours sont dirigés par Carlo et Loris Barberio. Pour les personnes qui souhaitent se maintenir en forme, le club propose également des cours de Zumba le lundi soir (à la salle des fêtes de Feldkirch) suivis d'un cours de renforcement musculaire, des cours de piloxing (cours de fitness mélangeant les mouvements de boxe au Pilate et à la danse), vont également être proposés. Et à partir de février des cours de self défense vont être mis en place, cours ouverts à tous, travail défensif, apprentissage des mouvements d'arts martiaux.

Renseignements au : 03 89 76 82 92

Samedi 1 Avril 2017

Cave du Vieil Armand à SOULTZ-WUENHEIM (68)
Ronde de la Tourelle - Trail du Vieil-Armand - Trail « découverte »



Ronde de la Tourelle 8,85km

Cette épreuve sans difficulté particulière emprunte le chemin de St Jacques de Compostelle, puis rejoint l'arrivée à la courte côte à travers le vignoble.

Cette épreuve peut également se courir de couple avec obligation de franchir la ligne d'arrivée main dans la main.

Trail du Vieil-Armand 22km D+990m

Cette épreuve de montagne se déroule dans les tranchées et sentiers de liaison de la 1^{ère} guerre mondiale dans le massif du Vieil-Armand. Le parcours emprunte des lieux chargés d'histoire tels que le cimetière des Uhlans, la « crêtes des pains de sucre », le Hirtzenstein et la fameuse montée des tranchées de la « Suisse lippique ».

Trail « découverte » 12km D+400m

Il se compose d'une boucle constituée des 7 premiers km et des 5 derniers km du trail du VA. La séparation des parcours se fait à la Cantine Zeller où se trouve un ravitaillement.

Infos pratiques :

Renseignements : 03 89 75 67 00 Courriel : blog.oxygene68@gmail.com - Inscriptions : www.sporkrono.fr

VOLLEY

POURQUOI ?

Parce que c'est le sport le plus universel

Parce que tout le monde en a fait à l'école

Parce qu'il n'y a aucune contrainte chez nous

Parce que la version estivale ne manque pas de charme

Parce que le plus important, ce n'est pas les trois points...

Plus qu'un sport d'équipe c'est un sport où vous vous découvrirez une nouvelle famille :

LE VOLLEY LOISIR

Le Volley Ball Club de Bollwiller vous invite à venir le pratiquer tous les mercredis soir à 20h à la salle polyvalente.

Pour tous renseignements :

M. Marco VECCHIATO

Tél : 06 43 43 30. 13

MJC Bollwiller :

Vers un agrément « Centre Social et Culturel » pour conforter notre projet associatif

Depuis plusieurs années, la MJC de Bollwiller développe des actions et des activités en direction de toutes les populations, et en particulier les enfants, les jeunes et les familles.

A titre d'exemple notre association gère en plus des activités MJC, le Multi-Accueil « La cour des petits pages », l'Accueil de loisirs La Pirouette et Saltimbanques, le Service Actions Jeunesse, le programme Animation été, le contrat local d'accompagnement à la scolarité, l'amicale des retraités de Bollwiller et environs et le centre de Ressource départemental Enfance plurielle 68. Pour conforter notre projet social et culturel, nous allons engager en 2017 une démarche

de diagnostic et d'étude des besoins sociaux et culturels des habitants de Bollwiller qui doit nous amener à obtenir un agrément « Centre Social et Culturel » délivré par la CAF du Haut-Rhin.

La participation des habitants dans cette démarche sera recherchée. C'est pourquoi nous restons à l'écoute de toutes les demandes exprimées par les Bollwillerois et Bollwilleroises.

Votre contact à la MJC :

Robert RICCIUTI

Directeur

03.89.48.10.04

direction@mjc-bollwiller.fr

Le Service Actions Jeunesse (SAJ)

Accueille et intègre les jeunes de 11 à 17 ans, des communes de Berrwiller, Bollwiller et Pulversheim, dans des actions collectives citoyennes.

Les espaces jeunes

Un espace jeune est mis à disposition dans les communes de Bollwiller et Berrwiller. Les jeunes sont accueillis le :

Lundi (17H30 à 19H) à l'espace jeune de Bollwiller

Mardi (16H - 21H) à l'espace jeune de Berrwiller « Dorfhisla »

Vendredi (17H30 à 21H30) à l'espace jeune de Bollwiller

L'accès est libre. Chaque jeune s'inscrit sur une « fiche de présence » destinée à obtenir le numéro de téléphone du jeune, pour pouvoir le prévenir des actions futures.

Conseil Local des Jeunes

Un Conseil Local des Jeunes réunit les jeunes, une fois par mois environ (le mercredi de 13H30 à 14H30), pour favoriser activement leur investissement et leur participation à la vie de la commune. L'adjoint au maire est présent lors de ces rencontres.

Projets

Les jeunes ont l'opportunité d'intégrer des projets proposés par l'équipe du SAJ tout au long de l'année. Ils réfléchissent, organisent, et construisent ensemble des actions à l'échelle inter communale. Les projets sont ouverts aux familles et aux volontaires.

Vacances et weekend

Des programmes spécifiques d'animation (1/2 journée, journée, séjour) sont élaborés par l'équipe, avec le souci d'y intégrer les idées des jeunes rencontrés à l'espace jeune, ou lors du Conseil. Le weekend et les vacances sont les périodes idéales pour concrétiser et apporter une finalité à un projet long (festival des jeunes, journée spécifique, ...).

Objectifs et partenaires

L'objectif principal du SAJ est de travailler autour de projets collectifs, c'est-à-dire ouvert à tous les jeunes, aux familles, aux personnes désireuses de partager leur savoir-faire, leur compétence spécifique dans un domaine (activités éducatives ludiques, culturelles, sportives, artistiques), aux partenaires territoriaux, aux projets inter générationnels, et favoriser la rencontre entre jeunes (réseau des MJC, échanges européens, projets « Sac Ados », ...).

Les propositions et les idées de tous sauront trouver une oreille attentive et une volonté d'accompagner un public dans des actions privilégiant le mieux « vivre-ensemble ».

Le lien à autrui est ce qui structure l'identité

Les actions menées par le SAJ ont toujours vocation à être éducatives. L'éducation est la base de la vie sociétale. Par la multiplication des rencontres, des échanges, des débats, des projets entre jeunes, incluant les partenaires (institutions, familles, animateurs, gendarmerie, coordinateur, MJC, IME, ...), le « vivre-ensemble » prend forme. L'activité choisie sert de support à l'accompagnement des jeunes vers leur épanouissement physique, social, affectif et intellectuel, essentiel à une future vie citoyenne et responsable.

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » Nelson Mandela

Communication

Les actions et événements organisés par le SAJ sont communiqués aux familles et aux jeunes par l'envoi de sms, mails, et par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

L'équipe invite les familles à prendre contact avec les animateurs pour échanger leurs numéros et adresses e-mails, et ainsi favoriser une communication rapide et efficace.



Familles

L'équipe du SAJ souhaite intégrer les parents dans les réflexions liées au fonctionnement et à l'organisation du secteur, mais aussi dans les actions menées toute l'année auprès des jeunes. L'année 2017 sera donc également consacrée à la création d'un conseil de maison « esprit de famille ». Des rencontres trimestrielles pourront voir le jour, et ainsi favoriser la naissance de nouveaux projets collectifs inter communaux.

Sébastien accueille les familles sur rendez-vous le :

- Lundi de 19H à 20H
- Mercredi de 9H à 12H / de 16H00 à 17H30
- Jeudi de 9H à 12H / de 14H à 18H

Contact

Sébastien Netzer, Animateur du SAJ

Service Actions Jeunesse - SAJ

Maison des Jeunes et de la Culture - MJC

22, r de Sultz - 68540 BOLLWILLER

Accueil MJC 03.89.48.10.04

Portable SAJ 06.24.96.23.33

<http://www.mjc-bollwiller.fr>

facebook : zanimsdusaj - instagram : saj_mjc

Communes SAJ : BERRWILLER - BOLLWILLER - PULVERSHEIM

Dernières actions réalisées

- Création d'une vidéo sur Berrwiller, incluant des habitants du village, diffusé aux vœux du maire
- Participation à la fête de Noël des personnes âgées à Bollwiller
- Echanges inter structures MJC Pfstatt / MJC Bollwiller lors d'un séjour citoyen à Strasbourg

Local jeunes - Horaires d'accueil

Les animateurs du SAJ accueillent les jeunes de 11 à 17 ans, de Bollwiller - Berrwiller - Pulversheim !

Lundi - 17H30 à 19H au local de Bollwiller

(Accompagnement aux devoirs, aux projets des jeunes)

Mardi - 16H à 21H au « Dorfhisla » de Berrwiller

(Rencontres, échanges, participation aux projets du SAJ, jeux, activités ponctuelles, repas convivial)

Mercredi lors du Conseil Local des Jeunes

(Renseignements et dates disponibles auprès du SAJ)

Vendredi - 17H30 à 21H30 au local de Bollwiller

(Rencontres, échanges, participation aux projets du SAJ, jeux, activités ponctuelles, repas convivial)

Pour plus d'informations ou simplement pour se rencontrer, je vous invite à prendre contact avec le Service Actions Jeunesse :

Service Actions Jeunesse SAJ - Maison des Jeunes et de la Culture MJC 22, r de Sultz - 68540 BOLLWILLER

Accueil MJC 03.89.48.10.04 - Portable SAJ 06.24.96.23.33

<http://www.mjc-bollwiller.fr> - saj@mjc-bollwiller.fr

facebook : zanimsdusaj - instagram : saj_mjc

Communes du SAJ : BOLLWILLER - BERRWILLER - PULVERSHEIM

Sorties Pédestres

Pour participer à nos randonnées il faut être membre de l'association, ce qui implique le règlement de :

La cotisation annuelle randonnée de 10 € + la licence FSGT annuelle de : 33,01 €.

Pour une participation exceptionnelle vous pourrez souscrire une assurance journalière de 2,60 €.

L'accès au lieu de départ de la randonnée se fait par vos propres moyens.

Les repas de midi sont tirés du sac.

Les informations relatives aux sorties seront disponibles soit sur notre site internet ainsi que sur notre page Facebook

L'inscription à la sortie se fera par mail ou par téléphone le jeudi précédent la sortie.

neige.nat.boll68@orange.fr

Saison hiver 2016/2017 et les diverses activités planifiés sur notre calendrier 2017.

Ecole de ski : 200 personnes inscrites à nos sorties du samedi après-midi. 140 alpins, 41 snowboards, 19 adultes et ski de fond.

Pour 2017 nous avons avec l'école de ski 11 sorties de prévues du 7 janvier au 18 mars 2017 au Markstein dont une sortie journalière milieu de saison avec les enfants à la station du Schnepfenried.

Courant du mois de janvier 2017 sera organisée une journée de recyclage pour les moniteurs.

En collaboration avec LK Tours nous organisons du 29/01 au 4/02 2017 un séjour de perfectionnement à la pratique du ski pour les adultes dans les Alpes du sud à Montgenèvre situé à 17 km de Serre-Chevalier.

Un WE à Châtel du 25 au 26 mars 2017 pour l'équipe d'encadrement.

La remise des médailles aura lieu le vendredi 31 mars dans la grande salle de la MJC

Le dimanche 7 mai aura lieu le marché aux puces de Bollwiller organisé par L'AGSP ou nous sommes sollicités.

Mais aussi : un programme de 9 sorties pédestres d'Avril à Octobre (Tableau ci-dessus)

(Les inscriptions pour la rando restent ouvertes durant toute la saison)

La bourse aux skis : les 3/4/5 Novembre 2017.

Les inscriptions pour la saison 2017/2018 auront lieu le mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2017 pour les membres de l'année précédente et mercredi 22 et jeudi 23 novembre 2017 pour les nouveaux membres.

Patrice DEL PUPPO

Président de Neige et Nature

NEIGE ET NATURE

1a, rue des vosges 68540 BOLLWILLER

Tél : 03 89 62 04 24

Site internet <http://neigeetnature.org/>
www.facebook.com/neigeetnature/



PROGRAMME DE LA SAISON 2017

Date	Désignation	Responsable
23-avr	Tour du Rosemont et du Faye	Patrice
14-mai	Ballade de Printemps	Fabrice
11-juin	Wegscheid - Vogelstein	Claudine
24-juin	Marche de nuit	Guy
02-juil	Katzenthal - Trois Epis	Claudine
27-août	Mittelwihr - Riquewihr	Hubert
10-sept	Le Rosberg	Pierre
24-sept	Wolschwiller	Bernard
15-oct	Rando de fin de saison	Patrick

Le FC Bollwiller recrute !

Le club souhaite s'ouvrir vers les parents d'enfants qui souhaitent inscrire leurs enfants au club de football, en effet nous voulons créer la saison prochaine des équipes de jeunes et nous souhaiterions inclure les parents dans ce projet.

Nous sommes également à la recherche d'éducateurs diplômés ou qui souhaitent l'être afin d'encadrer les jeunes au sein du club.

Nous souhaiterions également **organiser pendant les vacances de Pâques des demi-journées d'initiation au football** en direction des jeunes de Bollwiller.

Nous voulons créer **une équipe vétérans** pour la prochaine saison sportive, et nous recherchons des joueurs et encadrements.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter ou passer au stade les jours d'entraînements (mardi et jeudi soir de 19 h à 21 h) ainsi que le dimanche matin ou après midi les jours de matches.

**Contact : Hafid REKIMA
06 62 63 18 18**

Infos/ foyer SAINT-CHARLES

L'Association d'Education Populaire (AEP) du foyer Saint-Charles de Bollwiller (située à côté de l'église) est une association créée en décembre 1923.

Au fil des ans cette salle a évolué, beaucoup de travaux d'embellissement ont été réalisés pour la rendre agréable et fonctionnelle.

La grande salle peut servir de location pour 200 personnes (places assises spectacle uniquement) ou 110 convives pour des repas dansants. Elle peut se louer à la journée ou pour un week-end. Elle dispose d'une cuisine avec vaisselle, d'un lave-vaisselle, d'un lave-verre, de plusieurs réfrigérateurs et d'un congélateur.

La petite salle adjacente peut être louée à part ; 20 personnes peuvent y manger.

La particularité de cette association c'est qu'elle est propriétaire des murs, donc tous les travaux sont à sa charge. Pour permettre un bon entretien l'AEP organise 2 manifestations dans l'année.

Fin mai le rallye pédestre et le 11 novembre la fête de la St-Martin, repas suivi d'un après-midi de jeux.

Nous vous invitons à nous rejoindre soit dans le comité ou lors de nos manifestations.

Merci.

Contact : 06 81 65 38 22



■ Naissances

- ALMA Aaron le 05/04/2016
- BARAN Alexandre le 28/08/2016
- BARRY Soan le 06/05/2016
- BARRY AUTARD CLOPIN Taïna le 15/02/2016
- BELTZUNG PEREZ Nayeli le 12/04/2016
- BIALEK Manon le 28/10/2016
- BOULANGER Syrine le 12/01/2016
- COSTA Juliette le 10/05/2016
- DE OLIVEIRA Thibaut le 02/09/2016
- DELEVOYE Mahé le 02/03/2016
- DOS SANTOS OLIVEIRA Eva le 07/07/2016
- DUNDAR Meliya le 21/06/2016
- EL FERJANI Yasmine le 26/04/2016
- EL MOUSSATI Selma le 04/01/2016
- ENAULT Fabio le 03/07/2016
- ENNESSER Enzo le 20/02/2016
- FAURE QUESSADA Jade le 25/11/2016
- FRUH Mahé le 18/06/2016
- FULGRAFF Chanel le 07/02/2016
- GINTHER Manon le 24/07/2016
- GORISEK Eden le 08/04/2016
- GORRIONERO Adèle le 30/08/2016
- HANIN Elsa le 06/12/2016
- HARTMEYER Maël le 16/10/2016
- HERRISE Andréa le 03/12/2016
- HYKAJ Léo le 10/06/2016
- JEHL Dastann le 08/01/2016
- KARCHER Lauriane le 30/01/2016
- KOEHL Edgar le 25/06/2016
- KRIEG Inaya le 19/01/2016
- LANG Simon le 30/11/2016
- LEFEVRE Adam le 17/07/2016
- LICHTENSTEIGER Samuel le 20/12/2016
- LOISEL Maevy le 22/06/2016
- LONJARET Léon le 25/07/2016
- MARTIN Elliott le 06/04/2016
- MULLER Timéo le 24/01/2016
- OTMANI Sohan le 21/07/2016
- OZEL Okan le 23/10/2016
- OZEL Yusuf le 12/09/2016
- PINSARD Camille le 31/12/2016
- ROMITI VANOLI Karel le 01/05/2016
- ROTA Carla le 25/04/2016
- SCHEFFEL Léo le 20/12/2016
- SCHMUCK PRENOT Lou le 27/10/2016
- SCHUTZ Mathias le 13/05/2016
- TRAFICANTE Simon le 22/04/2016
- WEINGAND Axel le 14/01/2016
- WINTERHALTER Tom le 10/01/2016
- WOOCK Aya le 12/10/2016

■ Décès

- ARMSPACH Gabrielle le 20/09/2016
- BIRSINGER Anne-Marie le 29/07/2016
- BAUN Marie-Louise le 05/10/2016
- COLLIN Jacqueline le 11/07/2016
- DELANDRE Christian le 25/08/2016
- DZIOMBA Germaine le 07/06/2016
- EHRET Monique le 05/12/2016
- ERNY Josépha le 16/10/2016
- FREMOND Claude le 26/11/2016
- FRIDISCH Marguerite le 11/03/2016
- GARCIA Térésa le 28/09/2016
- GRECORC Joseph le 24/12/2016
- GROELL André le 06/06/2016
- HABA Irène le 29/12/2016
- HARTMANN André le 15/02/2016
- KNECHT Romain le 08/03/2016
- KOEGELE Joseph le 05/03/2016
- LEETZ Hugo le 14/10/2016
- LEPOIX Daniel le 12/08/2016
- LESCURE Marie-Charlotte le 27/05/2016
- LIMON Marie le 02/06/2016
- PASQUINI Claude le 26/03/2016
- PHAM Van Paul le 03/03/2016
- PLASLO Rosalie le 05/09/2016
- PROVENZANO Rosa le 10/06/2016
- SCHWARTZ Jean le 19/06/2016
- SIFFERT Hélène le 05/03/2016
- SOBCZAK Hélène le 25/06/2016
- WOISNITZA Jean le 23/01/2016
- WOYTANEK Joseph le 19/07/2016

■ 3^e cérémonie des anniversaires de mariage



Le 10 novembre 2016, Véronique WIGNO entourée de l'équipe municipale et du conseil des aînés, a eu le plaisir d'accueillir les couples jubilaires pour la 3^e cérémonie des anniversaires de mariage. De plus en plus nombreux à répondre à l'invitation, 15 couples ont partagé ce moment convivial autour du verre de l'amitié, et les Dames, comme les Messieurs ont renouvelé leurs vœux de mariage à l'unanimité. Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur à deux !

- M. et M^{me} VENANCIO José et Maria de Lurdès : noces d'or
- M. et M^{me} INGA Michele et Caterina : noces d'or
- M. et M^{me} BARAN Jean et Denise : noces d'or
- M. et M^{me} SKARBK Joseph et Nicole : noces d'or
- M. et M^{me} LASEK Thadée et Anna : noces d'or
- M. et M^{me} FUCHS Louis et Charlotte : noces d'or
- M. et M^{me} BONARI Hilmar et Michèle : noces d'or
- M. et M^{me} ZIMMER André et Nicole : noces d'or
- M. et M^{me} MEYER Martin et Francine : noces d'or
- M. et M^{me} VONAU André et Suzanne : noces de diamant
- M. et M^{me} WAGNER Jean-Paul et Elisabeth : noces de diamant
- M. et M^{me} HORNY Robert et Antoinette : noces de diamant
- M. et M^{me} LEHMANN Armand et Marthe : noces de diamant
- M. et M^{me} WEBER André et Gabrielle : noces de diamant
- M. et M^{me} SCHEFFER Roger et Blanche : noces de palissandre
- M. et M^{me} FUCHS Jean et Renée : noces de palissandre

■ Mariages

- HEINIS Alain et ERNESTI Catherine le 06/02/2016
- GERWIG Céline et TRAFICANTE Sarah le 20/02/2016
- BABULA Joris et OUJILANI Cyndiana le 09/04/2016
- LIPP Jérémy et ZINKSTEIN Lina le 30/04/2016
- D'ANGELO Valentino et PFAUWADEL Joëlle le 07/05/2016
- STANGER Kevin et BERNIER Gwendoline le 21/05/2016
- SCHAFFNER Laurent et BOURGOUIN Marina le 04/06/2016
- ROSSITTO Joseph et FLORIDIA Laetitia le 11/06/2016
- MURTAS Mathieu et HEYER Manon le 11/06/2016
- BRON Marc et GAUGLER Sarah le 25/06/2016
- FRITSCH Steeve et IMPROVISATO Yolène le 25/06/2016
- JEZEQUEL Priscilla et ZINNIGER Marion le 09/07/2016
- DEROZIER Laurent et BEHRA Céline le 16/07/2016
- SCHWENDENMANN David et HANS Nathalie le 16/07/2016
- DEBENATH Jérôme et FALLER Barbara le 22/07/2016
- RODRIGUES Emmanuel et PEREIRA Maria le 23/07/2016
- MEYER Guillaume et RETSCH Nicole le 30/07/2016
- VALLEY David et RINGUET Aline le 06/08/2016
- ANAYA Akram et DJABBER Zohra le 09/08/2016
- PERRIN Pascal et DENTURCK Cynthia le 03/09/2016
- LIENHART René et VANPRAET Chantal le 03/09/2016
- DEROCHE Lucas et MENDEL Gaëlle le 17/09/2016
- ZEMAN David et RICH Céline le 28/10/2016
- MISSY Mickaël et CESAR Fanny le 19/11/2016
- MEYER Vincent et ANSEL Sandrine le 10/12/2016

Les salles disponibles à la location dans la commune :

	Adresse	Capacité	Contact
Salle polyvalente	Complexe sportif	400 personnes	03.89.48.29.85
Salle pêcheurs	Etang de pêche St Pierre	40 personnes	06.76.71.50.69
Club house	Stade de football	80 personnes	03.89.48.11.10
Foyer St Charles	Place de l'église	200 personnes	06.81.65.38.22



Dates officielles

des prochaines élections :

- Elections présidentielles :

1^{er} tour – 23 avril 2017

2^e tour – 7 mai 2017

- Elections législatives :

1^{er} tour – 11 juin 2017

2^e tour – 18 juin 2017

Pour participer à une élection, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune et vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale muni d'une pièce d'identité.

3 BUREAUX DE VOTE À BOLLWILLER :

Salle Adolphe FUCHS RDC
MJC rue de Soultz

Foyer St Charles Place de l'église

Préau de l'école des tilleuls

Place de Verdun

Appel à volontaires :

Nous recherchons des bénévoles pour la permanence des bureaux de vote. Pour tout renseignement vous adresser à la mairie de Bollwiller au 03.89.48.11.10.



Vous souhaitez entrer en maison de retraite ?

ViaTrajectoire est un service en ligne qui vous aide à trouver une maison de retraite (EHPAD, EHPA, USLD) répondant à vos besoins. Il vous permet également de faire votre demande d'inscription en ligne.

Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social et hospitalier de votre région, l'Agence régionale de santé et les Conseils généraux.

Le site ViaTrajectoire permet à toute personne qui cherche une place en maison de retraite de :

- Compléter une demande d'inscription en ligne
- Consulter l'annuaire détaillé des maisons de retraite
- Faire sa recherche par critères géographique, financier et médicaux

- Transmettre son dossier à son médecin traitant
- Echanger directement avec les établissements

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé.

PROS-CONSULTE

[WWW.pros-consulte.com](http://www.pros-consulte.com)

Qualité de vie au travail : un conseil ou un soutien en quelques secondes.

Vous bénéficiez d'un



Vous pouvez appeler un psychologue quand vous le souhaitez. L'appel est anonyme et totalement gratuit, d'un fixe ou d'un mobile. La consultation est prise en charge par la Branche Maladie.

Pour parler, pour être entendu, soutenu ou conseillé. 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Les psychologues de la plateforme sont là pour vous.

- Stress au travail
- Manque de reconnaissance
- Epuisement professionnel
- Conflit
- Démotivation
- Harcèlement
- Isolement
- Discrimination
- Vie privée...

Il s'agit d'une prise en charge ponctuelle ou sur quelques consultations et non d'une thérapie par téléphone.

Le service sophia de l'Assurance Maladie

accompagne les personnes diabétiques pour les aider à mieux vivre au quotidien.

UN SERVICE GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

sophia est un service de l'Assurance Maladie. Les assurés concernés sont invités par courrier à s'y inscrire.

Pour en savoir plus :
ameli-sophia.fr
0 809 400 040

Service gratuit
+ prix appel



La solitude de la personne âgée

UN ADVERSAIRE DE TAILLE

En 2014, 27 % des personnes âgées de plus de 75 ans sont seules (contre 16 % en 2010).

Première cause de l'isolement le décès du conjoint, la perte d'autonomie, l'éloignement des enfants. Cette progression rapide s'explique par le vieillissement de la population et les individualismes de notre société.

Si vous êtes seul (e), si vous ne fréquentez pas les clubs de 3^e âge, mais que vous aimeriez vous rencontrer en petit groupe pour discuter, vous promener, prendre un goûter, ou recevoir la visite d'un bénévole de temps en temps, **SIGNEZ VOUS EN MAIRIE au 03 89 48 11 10.**

Vaincre l'isolement, un travail d'équipe que les élus de Bollwiller veulent mettre en place.

Véronique WIGNO
Adjointe

INFO :

**N'oubliez pas !
LA CARTE PASS'TEMPS
SENIORS 2017 EST
DISPONIBLE.**

Venez la retirer pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Vous êtes une personne âgée et vous vous sentez seul(e) ?

Bénéficiez des « visites à domicile » par les bénévoles de l'association APALIB.

Entièrement gratuit, ce service vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous.

Discussion, promenade, lecture, jeux de société... : retrouvez le plaisir de la rencontre !

La mise en place est simple : vous faites la demande, APALIB vous met en relation avec un bénévole, et si vous vous entendez bien avec ce bénévole, vous convenez ensemble du jour/heure de sa visite hebdomadaire.

Profitez également de l'aide administrative à domicile avec les bénévoles écrivains du lien

Ce service entièrement gratuit s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour chercher de l'aide auprès des professionnels et qui souvent restent sans solution à leurs problèmes. Les écrivains du lien vous aident à :

- lire, rédiger, comprendre un courrier
- trier et classer les documents
- faire des démarches auprès des professionnels (prise de rendez-vous, renseignements)
- remplir un formulaire, etc

Vous souhaitez devenir bénévole visiteur à domicile ou écrivain du lien ?

Rejoignez notre équipe de bénévoles

Contact : APALIB

Béata HAVREZ

03 89 23 23 02



Sapeurs pompiers Bilan des interventions 2016

• Accidents de circulation	12
• Incendies	7
• Opérations diverses	12
• Nids de guêpes/frelons	19
• Secours à personnes	53

TOTAL 103

Toujours d'actualité !

Les dangers liés au monoxyde de carbone.



Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux. Il est inodore, ne se voit pas et reste la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Tous les ans, avec la reprise de la période de chauffage, il est responsable d'une trentaine de décès par an.

Les intoxications sont souvent liées à :

- Un défaut de fonctionnement d'un appareil à combustion (chaudière, cuisinière...)
- Un manque d'aération et/ou de ventilation,
- L'obstruction des grilles d'appareils de chauffage d'appoint,
- L'utilisation à l'intérieur des locaux de groupes électrogènes.

Des gestes simples de prévention pour éviter les incidents :

- Aérez chaque pièce au moins 10 mn par jour,
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver,
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes,
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

La pollution de l'air intérieur.

www.prevention-maison.fr



Les sources de pollution dans l'habitat sont nombreuses. Différentes substances polluent votre logement (Solvants, peintures, bougies, parfums d'ambiance, etc) . Cette pollution peut avoir des effets sur votre santé : allergies, irritations des voies respiratoires, maux de tête, voire intoxications.

Femmes enceintes et nourrissons, soyez vigilants !

Particulièrement vulnérables à ces polluants, évitez l'exposition aux produits d'entretien, de bricolage, de jardinage et aux cosmétiques qui peuvent être nocifs au développement physique de l'enfant.

Armée de Terre

L'Armée de Terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 32 ans, et vous propose des postes dans plus de 400 spécialités.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE :

1a rue Vauban – 68100 MULHOUSE

tél : 03 89 60 51 43

Courriel : cirfa-terre-mulhouse.accueil.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d'ouverture MULHOUSE :

- Le lundi : de 13 h à 17 h 30
- Du mardi au jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30
- Le vendredi : de 9 h à 12 h (Rue Vauban). De 13 h 30 à 17 h (à l'Orientoscope de Mulhouse)

La permanence du CIRFA à COLMAR :

Rue des belges – 68000 COLMAR (à côté du 152°RI) Tél : 03 89 21 88 09

Horaires d'ouverture COLMAR :

Du mardi au jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

La Marine Nationale

En 2017, la Marine Nationale offre plus de 3500 emplois dans 50 métiers différents

à des jeunes hommes et femmes âgé(e)s de 16 à moins de 29 ans, de niveau scolaire troisième à BAC+5

Que vous souhaitiez exercer dans des domaines tels que ceux de la mécanique, de l'électrotechnique, de l'électronique, de l'informatique, de l'administration, de la santé, de l'hôtellerie restauration ou de l'aéronautique navale... vous recevrez une formation adaptée qui vous permettra de vous épanouir au sein d'une unité embarquée ou à terre.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au CIRFA :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

Bureau Marine
1, rue de Saales – BP 11051

67071 Strasbourg CEDEX

03.90.23.26.70

M@il :

cirfa.strasbourg@marine.defense.gouv.fr

Site internet : <http://www.etremarin.fr>

Les 4 saisons du citoyen.

En hiver : Déneigement

J'ai l'obligation de déneiger le trottoir devant ma propriété et je note qu'un bon sarclage vaut mieux qu'un mauvais salage.

J'ai l'obligation d'adapter mon mode de déplacement en fonction des intempéries. A savoir qu'en France il n'y a toujours pas d'obligation à s'équiper en pneus spéciaux pour l'hiver, mais le port d'équipements spéciaux peut être imposé localement par des panneaux ou des arrêtés.

Je fais procéder au ramonage de ma cheminée, j'aère matin et soir mes pièces à vivre et je veille au bon fonctionnement de mes appareils de chauffage, à la fois pour l'environnement et pour ma sécurité.

Plutôt que de surchauffer mes pièces, je maintiens une température à 19 – 20° et je m'habille chaudement, c'est mieux pour ma santé et mes factures de chauffage.

Au printemps et en automne : plantations

Je procède à un élagage en règle et je respecte les distances et hauteurs de mes plantations selon l'article 671 du Code Civil.

« Les incursions de plantations privées sur la propriété d'autrui ou les voies publiques alimentent régulièrement un contentieux dans les relations de voisinage. Dans un souci de sécurité des personnes et pour limiter les désagréments au voisin, le législateur peut imposer aux propriétaires des contraintes d'élagage. Les obligations en matière de plantation et d'entretien des végétaux sont réglementées par le Code Civil.

L'article 671 du Code Civil prévoit une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur, la distance est fixée à 0,50 mètre pour les autres plantations.

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin ou le domaine public.

J'évite l'utilisation de désherbant et de pesticide en arrachant régulièrement les mauvaises herbes et en balayant tout aussi régulièrement les allées de mon jardin.

Je nettoie mon intérieur et je pense « éco » comme « économie – écologie » en utilisant du savon noir, du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude...

En été : nuisances sonores

Je respecte la tranquillité de tous lorsque je suis sur ma terrasse, au bord de ma piscine ou lorsque j'entretiens ma propriété. Les nuisances sonores sont strictement réglementées à Bollwiller, par l'Arrêté municipal du 6 décembre 1996. Sont interdits entre 19 H 30 et 8 H 00 tous travaux entraînant des nuisances sonores, dans le cadre des activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées. **L'emploi d'engins équipés de moteurs pour des travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé du lundi au samedi de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30. Leur utilisation est proscrite les dimanches et jours fériés toute la journée.**

En cas de non respect les Brigades Vertes sont habilitées à délivrer les Procès Verbaux.

En toutes saisons : Je respecte ma commune.

J'éduque mon animal de compagnie à la propreté et surtout je ne lui fait pas faire ses besoins sur la voie publique ou sur le trottoir du voisin.

Je ne jette pas n'importe où mes papiers, cannettes, mouchoirs, déchets ou autres détritiques, mais je les jette ou recycle aux endroits dédiés.

Je respecte les panneaux de signalisation et les consignes, ainsi que les espaces verts, les décors et le mobilier urbain de la commune.



~ Qualité de l'air ~

ÊTRE UN CITOYEN AVERTI ET ACTIF

Réduire les émissions de polluants atmosphériques passe par des gestes et habitudes souvent simples à mettre en œuvre. L'amélioration de la qualité de l'air est l'affaire de chacun.



S'informer

- Sur la qualité de l'air de sa région : Fédération des associations agréées de la surveillance de la qualité de l'air www.atmo-france.org
- Sur les règles spécifiques à respecter sur son territoire s'il est dans une zone couverte par un plan de protection de l'atmosphère ou en cas d'épisode de pollution : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) www.developpement-durable.gouv.fr
- Sur les recommandations sanitaires en cas de pic de pollution : agence régionale de la santé www.ars.sante.fr et www.pollens.fr

Se chauffer plus sobrement

- Isoler son logement
- Faire entretenir son appareil de chauffage bois ou fioul (chaudière, poêle...)
- Choisir un appareil performant (chaudière à condensation, poêle à bois labellisé Flamme verte...)

Se déplacer autrement

- Privilégier la marche, le vélo et les transports en commun
- Choisir le covoiturage
- Pratiquer l'écoconduite (vitesse souple et réduite, usage modéré de la climatisation...)
- Entretien son véhicule, vérifier la pression des pneus
- Acheter un véhicule faiblement émetteur et l'identifier grâce au Certificat qualité de l'air

Valoriser ses déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. Pour s'en débarrasser, plusieurs solutions :

- pour les déchets organiques, de tonte ou d'entretien : le compostage, le paillage, la tonte mulching (l'herbe est broyée sur place par la tondeuse)
- pour les déchets encombrants : collecte sélective en porte-à-porte ou dépôt en déchèterie

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'État vous aide à maîtriser vos émissions

- Chauffage-Bois-Performance vous permet de choisir votre appareil de chauffage au bois en fonction de ses performances énergétiques et environnementales www.ademe.fr
- Un crédit d'impôt transition énergétique pour l'achat d'un appareil de chauffage performant
- Une prime à la conversion pouvant atteindre 10 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique

www.developpement-durable.gouv.fr

France Ecologie Energie

ecologiEnergie

Comm'une envie de vert.

Source FREDON ALSACE
www.fredon-alsace.fr

Avec l'obtention du label « Commune Nature » 3 libellules, notre commune est désormais bien engagée dans le dispositif « commune nature ».

Cet engagement fait suite à l'adoption le 22 juillet 2015, par l'Assemblée nationale de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 (espaces verts, promenades, forêts et les voiries). Par cet engagement notre commune espère rallier toute la population à sa cause pour la préservation, voire la réhabilitation de notre cadre de vie et gagner ainsi un maximum d'impact pour notre bonne santé à tous !

La démarche zéro pesticide ne concerne pas seulement les collectivités, mais tous les gestionnaires d'espace privés ou publics (paysagistes, agriculteurs, associations, entreprises...). L'implication de tous les acteurs à l'échelle d'un territoire permet de créer une dynamique locale. La communication permet d'informer les habitants des enjeux inhérents à l'abandon des traitements phytosanitaires et de les inviter à décliner cette même démarche à titre individuel au sein de leur propre environnement.

Jardiner au naturel

Aujourd'hui, les particuliers consomment encore 5 % des produits phytosanitaires vendus en France. L'utilisation de ses produits, dont les herbicides, constitue une source de pollution importante de la ressource en eau. Une prise de conscience de chacun est nécessaire et la modification des pratiques d'entretien et de jardinage doit s'orienter vers des techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.

- Agir avant leur apparition : permet de limiter la pousse d'adventices (végétation spontanée) afin que celles-ci colonisent le moins possible le milieu. Comment ? par une réfection des joints des aménagements pavés, par un balayage régulier pour éliminer le substrat et les graines, par la mise en place de couvertures perméables en isolant la terre de la lumière, par le paillage ou par la plantation de plantes couvre-sol.

- Limiter la propagation des adventices : vise à réduire la masse foliaire des adventices pour limiter la formation et la dissémination des graines en conservant un enherbement. Comment ? par le fauchage, par le débroussaillage, ou le désherbage manuel, avant dissémination de la semence.

- Éliminer les adventices avec des techniques curatives : comment ? en utilisant des méthodes qui viennent à bout des herbes spontanées en créant un choc thermique fatal aux cellules végétales.

Les désherbeurs sont ici des outils performants à utiliser selon le terrain : le désherbeur thermique à flamme directe, le désherbeur thermique à flamme indirecte ou infrarouge, le désherbeur thermique à vapeur d'eau chaude, le désherbeur thermique à eau chaude...

Et pourtant : Les « herbes » ... pas si mauvaises que ça !

Dans un cadre agricole ou horticole, les « mauvaises » herbes, adventices ou encore herbes spontanées sont considérées comme ayant une action défavorable sur les cultures. Cependant, en botanique, une adventice est simplement une espèce végétale étrangère à la flore indigène d'un territoire. A noter que certaines « mauvaises herbes » peuvent être, dans un autre contexte, considérées comme des plantes médicinales ou comestibles. A ce titre, elles perdent leur appellation de « mauvaises herbes ».

Nourrir et attirer la biodiversité

De nombreuses fleurs et graines, que nous retrouvons toute l'année, permettent d'attirer beaucoup d'insectes utiles à la protection des végétaux (auxiliaires) et de les nourrir correctement. La flore spontanée intéresse à la fois des insectes pollinisateurs (papillons, abeilles), des auxiliaires pour lutter contre les pucerons, contre les araignées rouges ou encore contre les cochenilles (coccinelles, syrphes, chrysopes) et des insectivores (mésanges).

Mise en ligne d'un nouvel outil de reconnaissance des adventices.

FREDON Alsace, en particulier avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, vous propose un outil de reconnaissance des adventices. Présenté sous forme de fiches, cet outil décrit 32 adventices communes en milieu urbain. Les informations vous permettront d'identifier les plantes indésirables et de définir trois niveaux d'intervention. Vous pouvez télécharger gratuitement l'ensemble des fiches sur le site internet de la FREDON Alsace, dans la rubrique « outils téléchargeables » des Zones Non Agricoles.

Reconnaissez-vous ces quelques plantes spontanées ?



A : Myosotis
D : Seneçon du cap
G : Liseron
B : Prêle des champs
E : Ortie
H : Lierre terrestre
C : Lamier pourpre
F : Muron des oiseaux

Décisions du conseil municipal

Séance du 30 novembre 2015

Demandes de subventions d'investissement.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter auprès des différents organismes, les subventions relatives aux différents projets relevant du programme pluriannuel d'investissement.

- Travaux de réhabilitation thermique du bâtiment communal rue des Pépinières (La Poste) : montant HT 52 852,28 € dont part communale 42 452,28 €.
- Travaux de réhabilitation thermique du bâtiment communal rue de Verdun : Montant HT 47 007,84 € dont part communale 39 407,84 €.
- Travaux de voirie : Aménagement de la rue du Bosquet : montant HT 56 580,46 € dont part communale 39 608,36 €.
- Travaux de voirie : rue des pépinières et aménagement du parking de l'église : montant HT 75 678,14 € dont part communale 52 978,14 €.

Le Conseil Municipal vote les tarifs et redevances pour l'année 2016 ci-dessous.

	2015	2016
Droits de place :		
Foires et marchés (le ml)	1,50 €	1,50 €
Bollwiller en fête (le ml)	7,00 €	7,00 €
Véhicules commerce ambulants	45,00 €	45,00 €
Interventions du service technique communal :		
Forfait tarif horaire	20,00 €	25,00 €
Vente d'ouvrages :		
Chronique de Bollwiller	25,00 €	25,00 €
Mémoire de Vie «Bollwiller au fil du temps »	37,00 €	37,00 €
Le lot des deux livres	57,00 €	57,00 €
Concessions au cimetière :		
2m ² pour 15 ans	71,00 €	72,00 €
2m ² pour 30 ans	142,00 €	145,00 €
Columbarium :		
Monument droit pour 15 ans	354,00 €	361,00 €
Monument droit pour 30 ans	588,00 €	600,00 €
Monument prestige pour 15 ans	584,00 €	596,00 €
Monument prestige pour 30 ans	995,00 €	1 015,00 €
Vente de bois en forêt communale (fonds de coupe) le stère :		
Bois dur	16,00 €	21,00 €
Bois tendre	10,00 €	16,00 €

Recrutement d'agents contractuels pour exercer les fonctions d'animateurs pour les activités péri-éducatives.

Le Conseil municipal décide de créer dix emplois d'animateurs dans le cadre des activités péri-éducatives et de rémunérer ce personnel sur le grade d'animateur au 12^e échelon indice 548/466 avec un coefficient de régime indemnitaire de 5,73.

Séance du 3 février 2016

Budget scolaire 2016 :

Le conseil municipal adopte la proposition de budget de fonctionnement et de subvention aux écoles telle qu'elle est présentée avec maintien depuis 2014 de l'application d'un gel du budget pour l'année 2016.

Budget de fonctionnement des écoles :

		2014	2015	2016
Ecoles maternelles	Montant par élève	22	22	22
	TOTAL	4 940	4 745	4 680
	Augmentation	4,55 %	-3,95 %	- 1,37 %
Ecole élémentaire	Montant par élève	20,5	20,5	20,5
	TOTAL	9 936,5	9 680	9 738
	Augmentation	1,24 %	-2,58 %	0,60 %

Subventions aux écoles :

		2014	2015	2016
Ecole élémentaire	Voyage scolaire découverte	3 000	3 000	3 000
	Sortie scolaire pédagogique découverte	2 000	2 000	2 000
	USEP	650	650	650
	Transport piscine	2 428	2 600	2 600
Ecole maternelle Château	Transport Sortie pédagogique	500	600	600
Ecole maternelle Château	Transport Sortie pédagogique	500	600	600
Enfants domiciliés dans la commune scolarisés à l'extérieur	Classe nature Ht-Rhin	1 200	1 300	1 300
	TOTAL	10 278	10 750	10 750
	Augmentation	5,50 %	4,59 %	0,00%

Forêt communale – État prévisionnel des coupes et programme des travaux 2016 :

L'état prévisionnel et le programme des coupes pour 2016 présenté par l'Office National des Forêts (O.N.F.) sont approuvés sous la forme suivante :

Travaux prévisionnels :

- cloisonnement sylvicole : 1 330 €
- travaux divers dans les peuplements (en cas de nécessité pour les arbres dangereux) : 2 080 €.

Montant des travaux en 2015 : 9 089 €. Montant global des recettes 2 985 €.

Travaux rue du Bosquet :

Travaux		Ressources	
Rue du Bosquet	15 861 €		Montant
Aménagement trottoirs rue du Bosquet	6 687 €		
Cheminement extérieur piétons cimetière	7 045,83 €	Conseil départemental	25 129,89 €
TOTAL VOIRIE	29 593,83 €	Fond parlementaire	
Eau rue du Bosquet	18 517,50 €		
Eau (vers rue des vergers)	17 537,48 €		
TOTAL EAU	54 172,48 €	Autofinancement	58 636,42 €
TOTAL HT	83 766,31 €		83 766,31 €

Le Conseil municipal adopte le plan de financement afférent à cette opération.

Elaboration du PLU :

Le marché pour la réalisation du PLU a été attribué à l'ADAUHR.

Réhabilitation thermique du bureau de La Poste

Le Conseil municipal prend connaissance de la circulaire préfectorale du 01.02.2016 sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Décisions du conseil municipal

qui prévoit la possibilité de subventionner les investissements qui permettent le maintien et le développement des services publics, notamment les projets concernant les agences postales.

Séance du 2 Mars 2016

Budget primitif 2016 : embauche du personnel saisonnier.

L'embauche de personnel saisonnier est approuvée avec un recrutement sur la base d'un tirage au sort au nombre de 12 emplois pour les services techniques et 1 pour la bibliothèque.

Budget primitif 2016 : Recrutement de stagiaires.

Le Conseil municipal autorise la rémunération des stagiaires selon les termes de la convention et à hauteur de 15 % du tarif horaire de la Sécurité Sociale soit 3,60 € net/heure.

Budget primitif 2016 : vote des taux d'imposition.

Les taux d'imposition sont approuvés avec une hausse de la fiscalité de 2 %.

Cette augmentation représenterait un gain de 24 398,58 € pour la commune et devrait contribuer à compenser en partie :

- la perte de dotations que subit la commune dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques ainsi que la perte de fraction « bourg centre » de la Dotation de Solidarité Rurale.
- la pénalité imposée à la commune pour le manque de logements aidés qui s'élève à 15 600 € pour 2016.
- les frais occasionnés par l'obligation de prise en charge par la commune de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour un montant annuel de 12 500 €.

Budget primitif 2016 : redevance d'occupation du domaine public.

- France Telecom :

Le tarif de location du domaine public est approuvé pour 2016 à hauteur de : 316,24 € pour l'artère aérienne, 2 239,86 € pour l'artère en s/sol, 200,431 € pour l'emprise au sol.

- Caléo :

Le montant de la redevance d'occupation pour 2016 est fixé à 852,05 € pour 11 769 ml de canalisations.

Budget primitif 2016 : adoption du document budgétaire général :

Le document budgétaire composé des sections de fonctionnement (2 213 022,07 €) et d'investissement (633 305,04 €) est approuvé avec une diminution de 1,4 % en section de fonctionnement et les opérations d'investissement annuel suivantes :

- réfection du bureau de poste (75 000 €)
- bâtiment rue de Verdun (63 000 €)
- peinture de la structure métallique de la salle polyvalente (22 000 €)
- aménagement de la rue de Soultz (150 000 €)
- aménagement de la rue du Bosquet (35 000 €).

Séance du 27 Avril 2016

Avis sur la fusion de la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération et de la Communauté de communes Porte de France – Rhin Sud.

Le Conseil municipal décide de donner un avis favorable à la fusion de la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération

et de la Communauté de communes Porte de France – Rhin Sud, répondant ainsi favorablement au projet de schéma pour le Département du Haut-Rhin établi par le Préfet conformément aux exigences de la loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Mise à disposition d'un véhicule communal aux associations locales.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la mise à disposition du véhicule JUMPER des associations ou dans le cadre d'organisations de fêtes des voisins ou de quartiers, selon les termes de la Convention.

Fixation du prix de vente du bois en stère.

Le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente du bois à 50 € le stère pour les morceaux façonnés par le Centre de Loisirs Utiles et à 60 € pour le stère en morceaux.

Travaux de voirie rue des pépinières et parking de l'Eglise.

Le Conseil Départemental conditionne le versement de sa subvention à la réalisation des travaux en 2016. Le Conseil municipal autorise donc le Maire à lancer les travaux de voirie de la rue des pépinières et du parking de l'Eglise pour un budget global de 72 000 € HT (40 000 € pour la rue des pépinières et 32 000 € pour le parking) en 2016.

Projet de ludothèque.

Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter les subventions relatives au projet de ludothèque qui ne devrait pas impacter le budget de la commune. Montant global du projet estimé à 3 700 €.

Révision des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz.

Le Conseil municipal émet un avis favorable aux nouveaux statuts conformément aux évolutions législatives et réglementaires ainsi qu'à l'adhésion au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Séance du 25 mai 2016

Aménagement de la rue de Soultz.

Le Conseil municipal donne son accord pour la passation d'une convention d'ouvrage avec le Département dans le cadre de l'opération d'aménagement de la rue de Soultz et autorise le Maire à solliciter le versement d'une subvention au titre de la réserve parlementaire.

Plan de financement du projet :

Lot 1 (Voirie)	Montant
Part Communale	113 726,55 € HT
Part Départementale	33 896,99 € HT
Option	30 022,61 € HT
TOTAL LOT 1	177 646,15 € HT
Lot 2 (Eclairage public)	22 807,84 € HT

Club house du foot : fixation des tarifs de location.

Les services techniques ont procédé à la réfection du club house du foot par le remplacement des fenêtres et la pose de volets roulants pour un montant de 6 270 €, matériel divers 2 500 € pour 140 heures de travail en régie, à ce jour.

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de location du club house du foot à : 280 € pour un week-end, 100 € pour une soirée en semaine.

Décisions du conseil municipal

Projet de cession de l'ancienne synagogue.

Le Préfet a saisi la commune pour qu'elle se positionne sur la vente de l'ancienne synagogue par le Consistoire israélite du Haut-Rhin à un particulier.

Il s'agit de 2 parcelles de terrain (de 16,39 ares et 2,53 ares) sur lesquelles sont implantées la synagogue et 2 maisonnettes. Le prix de cette cession a été fixé à 190 000 € net vendeur. Le maire rappelle la décision de l'Architecte des Bâtiments de France de ne pas autoriser la démolition du bâtiment ainsi que le désintéret des bailleurs sociaux contactés et le projet de réalisation de 5 logements aidés par l'association ALEOS qui ne semblait pas viable économiquement.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la cession des deux parcelles de terrains.

Séance du 29 juin 2016

Admission en non-valeur de la dette du FC BOLLWILLER.

Le comptable public a saisi la commune de Bollwiller concernant la dette du FC BOLLWILLER envers la commune qui s'élève à 4 049,00 €.

L'admission en non-valeur est demandée.

Le Conseil municipal rejette la proposition d'admission en non-valeur de la dette du FC BOLLWILLER.

Travaux dans les logements communaux : création de logements aidés.

Le conseil municipal donne son accord pour la transformation de 2 logements communaux en 2 logements conventionnés, avec les travaux nécessaires et la signature des actes nécessaires à cette opération selon le plan de financement suivant :

LOGEMENT RUE DES PEPINIERES (Bâtiment de La Poste)			
Travaux	Montant HT	Ressources	Montant
Isolation extérieure	16 612,11 €		
Zinguerie + étanchéité	1 803,50 €	Région (Energivie)	
		Menuiseries extérieures	1 400,00 €
		Murs extérieurs	2 800,00 €
		Total Energivie	4 200,00 €
		Certificat Economies d'Energie	1 000,00 €
		Fonds d'investissement local	10 000,00 €
		DETR	5 000,00 €
		Autofinancement	- 1 784,40 €
TOTAL HT	18 415,61 €		18 415,61 €

LOGEMENT RUE DE VERDUN			
Travaux	Montant HT	Ressources	Montant
Portes service	564,00 €		
Isolation extérieure	5 199,80 €	Région (Energivie)	
Désamiantage et zinguerie	3 001,50 €	Dalle RDC	400,00 €
Isolation de la dalle RDC	2 500,00 €	Murs extérieurs	2 400,00 €
Porte de garage	1 600,00 €	Total Energivie	2 800,00 €
		Certificats Economies d'énergie	1 000,00 €
		Fonds d'investissement local	10 000,00 €
		Autofinancement	10 065,30 €
TOTAL HT	23 865,30 €		13 865,30 €

Engagement de la commune dans le dispositif « commune nature ».

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les engagements nécessaires à l'inscription de la commune dans le dispositif « commune nature » ayant pour objet d'illustrer et de valoriser

le degré d'avancement de chaque commune dans ses pratiques d'entretien des espaces verts et de voirie selon la charte régionale et illustrés par une, deux ou trois libellules.

Séance du 05 octobre 2016

Projet d'acquisition : ancienne Caisse du Crédit Mutuel.

Le conseil municipal décide d'acquérir pour 197 000 €, les lots n°1, n°39 et n°40 de la copropriété de la résidence du Parc (locaux de l'ancien Crédit Mutuel). Les lots cédés correspondent à 27/100 de la copropriété et se composent de 2 locaux commerciaux d'environ 500 m² en RDC.

Cession du terrain communal rue de Staffelfelden.

Le conseil municipal autorise le Maire à poursuivre les négociations pour céder les parcelles cadastrées section 14 n°230 (terrain de dépôt communal) et section 12 n°219 (partie boisée non soumise au régime forestier). Un projet de réalisation de 18 logements dont environ 8 aidés est à l'étude. Le prix proposé avoisine les 400 000 €.

Demande d'un prêt dans le cadre du dispositif « Croissance Verte » auprès de la Caisse des dépôts et Consignations.

Le conseil municipal décide de demander à la CDC la conclusion d'un prêt « Croissance Verte » pour un montant de 53 858 € qui sera affecté au remplacement de la conduite d'eau rue de Soultz.

Séance du 09 novembre 2016

Fixation des tarifs et redevances pour l'année 2017.

	2016	2017
Droits de place :		
Foires et marchés (le ml)	1,50 €	1,50 €
Bollwiller en fête (le ml)	7,00 €	7,00 €
Véhicules commerce ambulant	45,00 €	45,00 €
Interventions du service technique communal :		
Forfait tarif horaire	25,00 €	30,00 €
Vente d'ouvrages :		
Chronique de Bollwiller	25,00 €	25,00 €
Mémoire de Vie «Bollwiller au fil du temps »	37,00 €	37,00 €
Le lot des deux livres	57,00 €	57,00 €
Concessions au cimetière		
2m² pour 15 ans	72,00 €	74,00 €
2m² pour 30 ans	145,00 €	148,00 €
Columbarium :		
Monument droit pour 15 ans	361,00 €	368,00 €
Monument droit pour 30 ans	600,00 €	612,00 €
Monument prestige pour 15 ans	596,00 €	608,00 €
Monument prestige pour 30 ans	1 015,00 €	1 035,00 €
Vente de bois en forêt communale (fonds de coupe) le stère :		
Bois dur	21,00 €	21,00 €
Bois tendre	16,00 €	16,00 €

Personnel Communal : création d'un poste d'agent non titulaire pour l'intervenante musicale.

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation le Conseil municipal adopte la création d'un poste d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1ère classe à compter du 1^{er} janvier 2017 pour 18 heures par mois pour l'intervenante musicale au sein de l'école élémentaire.

Forêt communale : état prévisionnel des coupes et programme des travaux.

Le conseil municipal approuve le programme de travaux forestiers pour l'année 2017 avec pour dépenses de nettoyage, d'entretien et honoraires ONF : 5 980,00 € et un budget prévisionnel lié à la vente de bois permettant de dégager 2 020,00 €.

Décisions du conseil municipal

Adhésion à l'ADAUHR – future Agence Technique Départementale (ATD).

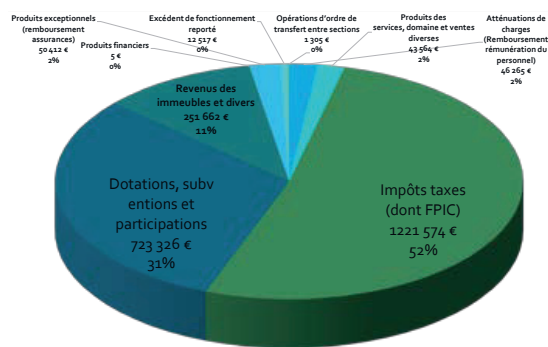
Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion à l'Agence Technique Départementale pour un montant de 1000 €/an. Cette agence (anciennement ADAUHR) ayant pour mission l'assistance et le conseil aux collectivités dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de la construction, du patrimoine et de l'information géographique. Les missions déjà confiées actuellement à l'ADAUHR pour Bollwiller ont concernées les études quant à l'hypothèse d'acquisition de la Maison WAGNER, l'aménagement du terrain communal rue du Bosquet, l'étude sur l'aménagement d'une zone d'activité.

Adhésion de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération au Sivom de la région mulhousienne pour les missions de gestion des déchets.

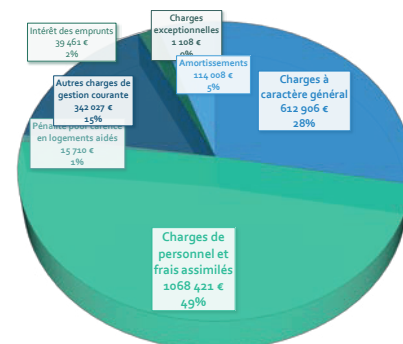
Le conseil municipal autorise l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération au SIVOM de la région mulhousienne à la date du 1^{er} janvier 2017 afin de se mettre en conformité par rapport à la fusion au 1^{er} janvier 2017 de la Communauté d'Agglomération m2A et de la Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud entraînant le retrait de la nouvelle m2A du SIVOM de la région mulhousienne.

BUDGET

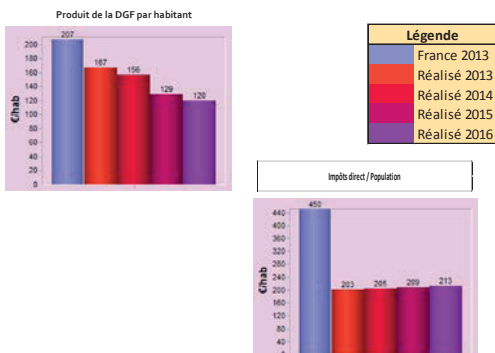
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2 193 640€ (-6%/2015))



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : RATIOS



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : ratio : charge totale de fonctionnement par habitant baisse de 6%

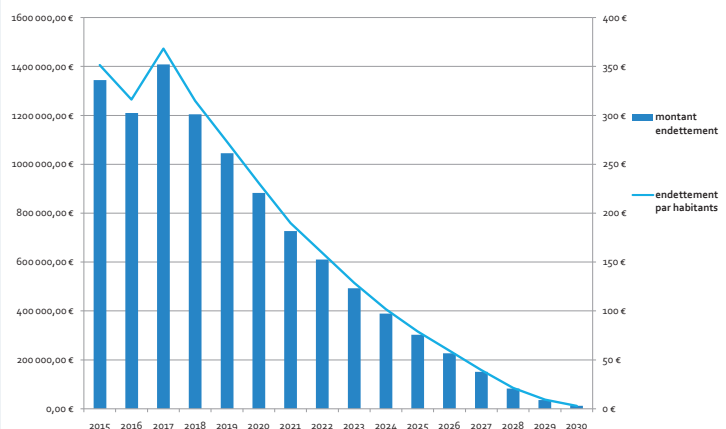


L'ENDETTEMENT ENDETTEMENT SANS NOUVEAUX PRÊT

Endettement : 1 408 911,74€

Endettement par habitant de la commune : 370€

Moyenne de la strate : 788€

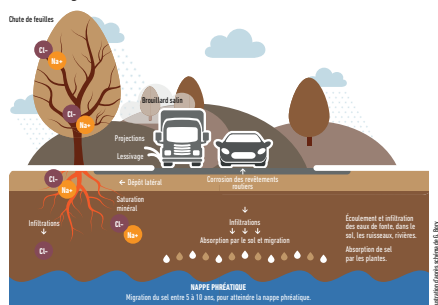


Un déneigement responsable

Source Guide du déneigement
www.espace-sel.com

Notre commune, soucieuse de l'environnement s'inspire des recommandations de la Coopérative du Comptoir Agricole « Espace Sel » pour un déneigement responsable et de moindre impact sur l'environnement. Mulhouse Agglomération M2A accompagne notre équipe technique dans ces pratiques de déneigement par le biais de formations professionnelles.

Impact des fondants routiers sur l'écosystème



En surface, un excès de sel par épandage provoque le brunissement, des brûlures et le dessèchement des tissus de la végétation. Le Chlorure de Sodium est un composé de formule NaCl qui se décompose en libérant des ions Na⁺ et des ions Cl⁻. L'accumulation d'ions Na⁺ dans les sols argileux a tendance à les imperméabiliser et provoque une saturation conduisant à un déséquilibre dans l'assimilation des autres minéraux. Les ions Cl⁻ provoquent une déficience de l'alimentation en eau. Symptômes : jaunissement précoce des feuilles, sensibilité aux maladies, formation de petites feuilles sont des symptômes de déclin de votre végétation. Ces signes n'apparaissent que plusieurs mois après l'épandage du sel.

Extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique !

Publication « Vert Bleu » juin 2016

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

Depuis le 1^{er} juin 2016, trier ses déchets devient plus simple encore...

La nouveauté : **vous pouvez désormais déposer tous vos emballages en plastique, dans votre sac jaune.** Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver des débouchés. Maintenant, les sacs, sachets, films plastiques ainsi que les pots, boîtes, barquettes plastiques et barquettes polystyrène sont valorisables

Ce sont donc tous vos emballages, sans exception, qui sont à trier.

N'oubliez pas les emballages en verre, qui sont eux à déposer dans les conteneurs à verre uniquement !

Vous avez un doute ou une question, n'hésitez pas à appeler ce numéro :

N°Vert 0 800 318 122



Questions/réponses

Doit-on laver les emballages avant de les jeter dans le sac de tri ?

Non, c'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.

Que se passe-t-il si l'on jette un déchet non recyclable dans le bac de tri ?

Les emballages non recyclables viennent perturber le travail en centre de tri. Ils doivent être séparés des emballages recyclables et réacheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. En France les erreurs de tri représentent un coût très important pour les collectivités locales et donc pour les contribuables.

Peut-on jeter un plat ou de la vaisselle en verre dans le bac à verre ?

Non, vous ne pouvez pas. Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage, ce qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les conteneurs ou les bacs de collecte sélective prévus à cet effet.

Publications Juniors (dès la maternelle) et cahiers d'activités à consulter et/ou à télécharger sur le site du Sivom de Mulhouse



N° d'urgence assainissement : **Sivom 03 89 43 21 30**

Pour les communes du «bassin potassique» (Berrwiller, Bollwiller, Ruelisheim, Kingersheim, Pulversheim, Richwiller, Feldkirch, Staffelfelden), pendant les horaires de bureau.

L'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 prévoit que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Avec Vous Vivons Bollwiller

Toute l'équipe vous souhaite une très agréable année 2017 !

Que votre santé soit préservée.

Que votre quotidien soit parsemé de joie et de bonheur.

Que tout au long de cette année votre vie soit sereine.

Que vos actions soient couronnées du succès quelles méritent.

Et faisons tous, le vœux d'un monde où la Paix soit enfin rétablie, où la haine et le terrorisme soient bannis.

Faisons le vœux d'un monde intègre, d'un monde propre à l'épanouissement de chacun. C'est toujours avec la même conviction que nous poursuivons nos efforts dans ce sens au sein du conseil municipal.

Avec des mesures budgétaires de plus en plus contraignantes il nous est pourtant permis de rester optimistes pour l'avenir de notre commune.

Des projets ont pu être concrétisés en 2016 (aménagement urbains, travaux d'isolations et de rénovations de bâtiments communaux...) d'autres le seront aussi, toujours sur la même lancée en 2017.

«Avec Vous Vivons Bollwiller»

Jean-Paul JULIEN, Véronique WIGNO,
Jean-Jacques ORIO, Yvette BUX,
Patrick SCHUBERT, Jean-Pierre BELTZUNG,
Martine NAUDIN, Leïla TOCCO,
Guillaume GOGNAU, Marie-Christine KOPF,
Richard FUCHS, Sabine CAUMONT,
François GEMBERLE, Martine LAENG,
Patrick PFLIEGER, Valérie BOSCATO,
Patrick WALTHER, Ginette CERDAN,
Eric GROSSHENNY, Camille GRAU,
Patrick MACIAG

BOLLWILLER,
Un Nouvel Elan



Suite aux menaces d'actions terroristes qui pèsent sur notre pays, l'état d'urgence a été prolongé jusqu'en juillet 2017. Pourtant cela ne doit pas nous empêcher

de prôner le vivre-ensemble et ainsi prouver aux fanatiques extrémistes que rien ne pourra ébranler notre confiance en notre mode de vie et notre joie de vivre en France, pays de liberté. L'année 2017 sera également une année électorale. A travers vos votes vous aurez à vous

exprimer sur « **qui sera à même de gouverner la France durant les 5 années à venir** » ! Le choix va être une fois de plus très compliqué. Certains nous font des promesses qui ne seront jamais tenues et d'autres profiteront de la situation sociale et économique pour mettre en avant leurs idées les plus folles.

Nous, « **Bollwiller Un Nouvel Elan** » nous nous impliquons dans les projets menés au sein du conseil municipal, notamment s'agissant de l'élaboration du PLU, de l'aménagement du centre, de la décision en faveur de l'acquisition de l'ancien crédit mutuel.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que la commune est pénalisée par un important déficit en logements sociaux.

Bollwiller Un Nouvel Elan

vous souhaite ainsi qu'à vos proches **SANTÉ, BONHEUR et PROSPÉRITÉ.**

Pascal ILTIS,
Bertrand MORGENTHALER,
Claudette PANCALLO,
Marie-France MARCHIVE,
Fernand HOLDER

I ❤️
B M Bollwiller en Mouvement

Recevez tous nos vœux à l'aube de ces fêtes de fin d'année.

Pour Bollwiller en Mouvement

Jean-Luc Ginder / Conseiller de l'opposition / Bollwiller en Mouvement.

Avertissement aux lecteurs...

Les différentes tribunes des groupes représentés au conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

Agenda

Date	Horaire	Manifestation	Lieu	Organisateur
JANVIER				
Mer. 11	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 12	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Sam. 14	20 H	Théâtre alsacien	Foyer St Charles	TAB
Dim. 15	14 H 30	Théâtre alsacien	Foyer St Charles	TAB
Sam. 21	20 H	Théâtre alsacien	Foyer St Charles	TAB
Dim. 22	14 H 30	Théâtre alsacien	Foyer St Charles	TAB
Sam. 28	20 H	Théâtre alsacien	Foyer St Charles	TAB
Dim. 29	14 H 30	Théâtre alsacien	Foyer St Charles	TAB
FEVRIER				
Mer. 15	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 16	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
MARS				
Merc. 1	19 H 30	Réunion publique PLU (Plan Local d'Urbanisme)	Salle du conseil municipal MAIRIE	Commune
Dim. 12	8 H à 16 H	3 ^e Friperie et Vide Coffre à jouets	Salle polyvalente	A.G.S.P.
Mer. 15	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 16	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
AVRIL				
Dim. 9		Assemblée Générale de l'Union du Ht-Rhin	Salle polyvalente	Association des Aviculteurs
Mer. 12	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 13	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Mar. 18	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	M.J.C.	Amicale des Donneurs de sang
Sam. 29 et dim. 30	9 H à 17 H	17 ^e bourse d'échanges internationale et expo de modèles réduits « spelsachmarkt »	Salle polyvalente	A.G.S.P.
Dim. 23	Journée	Fête inter-paroissiale (messe à 10h)	A Pulversheim	Conseil de fabrique
MAI				
Dim. 7	7 H à 17 H	30 ^e marché aux puces	Complexe salle polyvalente et rues	A.G.S.P.
Lun. 8		Cérémonie de commémoration 39-45	Monument aux morts	Commune
Mer. 10	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 11	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Dim. 21	Journée	Rallye pédestre	Départ foyer St Charles de 9 h à 10 h	
JUIN				
Sam. 3	20 H	Gala de danse classique	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Dim. 4	9 H à 17 H	Marche familiale	10 Km autour de Bollwiller Feldkirch	Entente Sportive de Badminton
Ven. 9	20 H 30	Spectacle K'Danses	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Sam. 10	20 H 30	Spectacle K'Danses	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Dim. 11	20 H 30	Spectacle K'Danses	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Mer. 14	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 15	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Sam. 17	19 H	Fête de la musique	M.J.C.	M.J.C.
Mar. 13	16 H 30 à 19Hh 30	Don du sang	M.J.C.	Amicale des Donneurs de sang
Ven. 23	20 H 30	Spectacle Dance Floor	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Sam. 24	20 H 30	Spectacle Dance Floor	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Dim. 25	Journée	Marché aux puces	Av. du château, rue des acacias, rue des tulipes	Amicale des Sapeurs Pompiers Bollwiller
Dim. 25	Journée	Pèlerinage à Thierenbach (messe à 11 h)	Départ parking MJC	Communauté de paroisses
JUILLET				
Jeu. 13	Soirée	Commémoration et Fête tricolore	Monument aux morts et Complexe sportif	Commune et groupement associatif
SEPTEMBRE				
4 au 9	Journée	Portes ouvertes M.J.C.	M.J.C.	M.J.C.
Dim. 24	11 H – 17 H	Fête d'automne 11ème anniversaire	Domaine Rosen	Les Papillons Blancs
OCTOBRE				
Sam. 21	Soirée	Gala des Anciens du FCB	Salle polyvalente	Anciens du FCB
27,28,29	Journée	Salon de la nature et de l'aviculture	Salle polyvalente	Association des Aviculteurs
NOVEMBRE				
3 au 5	Journée	15 ^e bourse aux skis	Salle Polyvalente	Neige et Nature
Sam. 4	Journée	Distribution des calendriers 2018	Chez l'habitant	Amicale Sapeurs Pompiers Bollwiller
Sam. 11	11 H	Cérémonie de Commémoration 14-18	Monument aux morts	Commune
Mar. 14	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	M.J.C.	Amicale des Donneurs de sang
Dim. 19	8 H à 16 H	13 ^e bourse junior	Salle polyvalente	A.G.S.P.
Ven. 24	14 H à 18 H	Marché de Noël	Résidence d'Argenson	Association de la Résidence d'Argenson
Sam. 25	13 H à 17 H	Marché de Noël	Résidence d'Argenson	Association de la Résidence d'Argenson
Sam. 25	A partir de 17 H 30	Contes Emmittouflés	Départ M.J.C.	M.J.C.